

De la polémique autour des lois Sarkozy à la réforme des retraites, la politique gouvernementale provoque des réactions partagées.

ACTU

(...) Les manif se multiplient, la grogne est palpable tant sur le plan public (Education, Fonction Publique) que sur le plan privé qui subit une accumulation de plans sociaux (Métal'Europe, Daewoo). Les positions des politiques sont d'ailleurs assez floues. L'autre jour, en regardant les questions au gouvernement diffusées par France 3, force était de constater que les questions posées n'étaient que des échanges de bons procédés, appelés plus communément insultes, quand elles n'étaient pas simplistes et condescendantes. L'Assemblée Nationale ressemblait plus à la classe de Fabrice, huante et chahutée. Est-ce là le meilleur moyen pour reconquérir les 3 électeurs sur 10 qui ne sont pas allés voter le 21 avril ? En proposant une politique basée sur une forme burlesque et non sur un réel débat de fond ? Méto

Antiscoop > N°2 - Fév. 2003 - Lycée Joseph Loth - Pontivy (56)

SOCIÉTÉ « Il est plus facile de donner des droits que d'en enlever ! »

Le plus vieux métier du monde est en passe d'être réformé par Nicolas Sarkozy.

En octobre dernier ; le Sénat a adopté en première lecture le projet de Nicolas Sarkozy sur la sécurité intérieure. Thème brûlant des élections présidentielles, l'heure est maintenant pour le gouvernement Raffarin de faire ses preuves en s'attaquant au problème de l'insécurité.

Le texte du ministre de l'intérieur Mr Sarkozy, a été approuvé par 208 voix contre 107. Toutefois, l'épreuve du sénat franchi, il restait encore à l'Assemblée Nationale à examiner le projet.

Si ce projet de loi soulève de nombreux débats chez les hommes politiques, il n'en reste pas moins vrai que l'opinion publique va bon train. Mais quelles sont ces mesures qui provoquent tant de vives discussions ?

Le projet de loi vise donc à réduire l'insécurité en augmentant les compétences de la police et par la condamnation pénale de diverses situations : la mendicité sous menace, l'installation des gens du voyage, l'entrave à la libre circulation dans les halls d'immeubles, le racolage des prostituées...

En s'attaquant aux populations les plus fragilisées, ce projet récolte de nombreuses critiques. Les politiques de gauche condamnent durement ces mesures qu'ils ne considèrent ni préventives, ni éducatives, les jugeant "répres-

sives" ou pire encore "liberticides".

Les prostituées, visées par ces mesures qui entravent leur activité, ont vivement riposté au moyen de manifestations et les médias se sont emparés de l'affaire offrant un panel de reportages dont la tendance est à normaliser la prostitution. Face à ce retournement de situation (les prostituées sont maintenant des victimes de la justice qui veut les protéger tout en conservant une certaine décence pour la société !), 74% des Français sont désormais hostiles à la condamnation des prostituées ;

Il est certain que la prostitution en elle-même ne constitue pas un facteur direct de la montée de l'insécurité, phénomène complexe qui n'a pas pour origine des faits violents, ceux-ci sont la conséquence du problème.

Notre mentalité détermine nos actions, aussi il est indéniable que le racolage des prostituées a un effet néfaste sur la conscience citoyenne. Le but n'est pas de "se cacher les yeux" mais d'éviter de banaliser des faits qui ne le sont pas. C'est ce que souhaite faire le gouvernement Raffarin : instaurer une conscience citoyenne saine.

La population conteste chaque nouvelle réglementation. Il est plus facile de donner des droits que d'en enlever ! Certes la démocratie commence par la discussion mais il ne faut pas oublier qu'ordre et sécurité ne peuvent être atteints que par des restrictions accrues.

Quoi d'9 > N°3 - Janv. 2003 - Lycée J. Curie - Dammary-les-Lys (77)

édito

« En mai, fais ce qu'il te plaît »

Le gouvernement Raffarin semble s'être inspiré de ce dicton populaire pour traiter l'épineuse question des retraites. Epineuse, les très nombreuses grèves l'ont bien souligné, il faut remarquer que cette réforme scinde la France en deux camps plutôt répartis, et pour preuve, 54% des Français se seraient prononcés en faveur des grévistes, 54%, autrement dit à peine plus de la moitié, on peut vraiment dire que le sujet "divise" l'opinion.

Les changements énoncés par l'actuel gouvernement, ne sont pas tous satisfaisants, et les opposants font notamment valoir que l'entrée de plus en plus tardive dans la vie professionnelle rend déraisonnable l'allongement du temps de cotisation, mais tous ces ex-travailleurs, les organismes de retraite les considèrent surtout comme facteur aggravant de leur déficit budgétaire. Aucun n'a tout à fait tort en somme... Alors, sans dire que l'accroissement de l'espérance de vie ruine un budget, il faut bien admettre que la papy-boom par exemple, met à mal l'actuel système par répartition. Etant donné les récentes débâcles boursières des organismes gérants les fonds de pension, chacun est beaucoup plus réticent au système par capitalisation : toute une vie d'épargne réduite en quelques jours à peu de chagrin parce que c'est "la loi du marché", c'est dur, très dur à admettre.

Mais...nous vivons plus vieux, il faut assumer ! Chaque partie refuse d'écouter son interlocuteur, démonstration de force d'un côté, entêtement de l'autre, et rien. Rien de constructif.

Le problème est de premier ordre et il n'a que trop été esquivé par les gouvernements précédents. Certes, il faut le traiter dans les plus brefs délais mais je voudrais lancer un cri : "suspendez vos mouvements de grève, mesdames messieurs, je VEUX passer mon BAC !". La rumeur, confortée par les différents examens annuels récemment, veut que le personnel de l'Education s'en prendrait au bac. Moi je suis contre ! Déjà que nous risquons de cotiser "ad vitam eternam", de rentrer tardivement sur un marché du travail bien encombré, si on ne nous laisse même pas passer le bac, les jeunes, que nous sommes, peuvent se faire des cheveux blancs !

Hélène Lebon

Typo > N°51 - Juin 2003 - Lycée Niepce - Chalon-s/-Saône (71)

Chahut à l'Assemblée !

Par je ne sais quel hasard, en ce mercredi pluvieux, j'ai regardé la retransmission télévisée de la session du Parlement sur FR3. C'est à la fois passionnant, affligeant et drôle... On s'applaudit, on s'écoute, on s'interroge et puis un député socialiste avec un fort accent ariégeois va poser une question... L'UMP, qui est majoritaire, n'est pas d'accord, le hue. Et ce pauvre monsieur Bourepeaud s'interrompt, ne finit pas ses phrases... Du coup, c'est la faute à pas de chance ! Il dépasse le temps réglementaire de 2 mn 30 et on lui coupe son micro, il n'a fait qu'introduire sa question mais ne l'a pas posée. Le petit député continue avec de grands gestes, il se sent humilié et ça se voit. L'image du type excédé qu'il offre aux téléspectateurs est grotesque. « Et à partir de là, tout s'enchaîne. » Les députés UMP tapent sur leur table avec leurs feuilles pour faire du bruit, le spectacle est ridicule, on dirait une grande classe de 6^{ème} endimanchée. Les députés socialistes décident alors de quitter la salle et c'est évidemment à celui qui se fera le plus remarquer. Mais c'est en voyant le petit Nicolas Sarkozy rigoler avec son voisin quand son « camarade de classe », notre grand garde des sceaux, répondra à une question, que l'on se rendra compte que de nos jours, la bonne éducation des valeurs telles que le respect sont vraiment en train de se perdre.

Au fait, avez-vous déjà vu sur les murs de notre lycée l'affiche qui fait référence au respect ? Et c'est quoi le respect pour vous ?

Pauline XIRADAKIS

L'Esprit Montesquieu > N°1 - Déc. 2002 - Lycée Montesquieu - Bordeaux (33)

Démocratie ?

M. Sarkozy présente de nouvelles lois encore plus sécuritaires, tellement sécuritaires qu'on risque un infarctus rien qu'en les lisant ! Premier point, concernant particulièrement les jeunes : un rassemblement de personnes dans les parties communes des immeubles entravant la libre-circulation des habitants est passible de deux mois de prison, et 3700 Euro d'amende. (...)

De plus, (mais ce n'est pas tout) la garde-à-vue est passée à 72 heures. Et on ne peut avoir d'avocat qu'au bout de 36 heures (c'était jusqu'à maintenant dès la première minute). Des droits qui paraissent élémentaires, mais pourtant tellement indispensables, supprimés, hop, comme ça ! Devant la multiplication des témoignages sur la violence policière, sur certaines méthodes employées, il y a de quoi avoir peur (...)

Dernière nouvelle : siffler (huer) la Marseillaise, ou outrager le drapeau français (j'imagine le brûler, ou le dégrader volontairement) est passible de 6 mois de prison et 7 500 € d'amende si l'outrage est réalisé en groupe, et seulement 7 500 € d'amende s'il ne l'est pas (je ne rigole pas) pour "outrage au respect dû au drapeau tricolore ou à l'hymne national".

Cette mesure a été adoptée par l'Assemblée sans contestation, des représentants de la gauche ayant voté pour (où va t'on ?). Des actions similaires sont condamnées en Allemagne par une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans, mais ne font l'objet d'aucune réglementation en Espagne et en Grande-Bretagne. De telles mesures sont considérées aux Etats-Unis (par la Cour Suprême) comme anticonstitutionnelles et contraires à la liberté d'expression ! (Quand on hue la Marseillaise, soit on n'a jamais été éduqué, et alors faut aller à la base du problème, débloquer les budgets de l'éducation nationale plutôt que filer des sous à l'armée (en France, il y a 100 policiers pour un éducateur, et ça n'évolue pas dans le bon sens...). La deuxième solution, c'est que c'est une véritable contestation des "valeurs" de notre système, et par conséquent il y a du boulot à faire pour changer la France et rendre les français heureux de leur pays...et ce n'est pas dans ce sens qu'on évolue)...)

Mais cette nouvelle loi est soumise à un autre problème : comment la faire respecter ? Envoyer une compagnie de CRS dans un stade reviendrait à provoquer une émeute. Et où s'arrête "l'atteinte au respect" définie par la loi ? Est-ce que créer une parodie de la Marseillaise constitue une infraction ? Et enfin (pour détendre l'atmosphère), est-ce que péter pendant la Marseillaise est puni de prison ? (...)

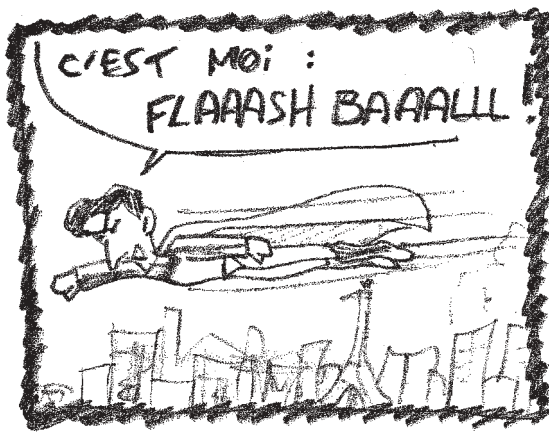
Enfin, pour finir, une dernière illumination de notre gouvernement. On entre dans le vif du sujet, parce que ça nous concerne plus. Ils ont un projet de loi qui obligerait les parents dont les enfants sèchent trop les cours à payer une amende !! Là aussi il faut dire STOP !! En général les jeunes les plus atteints de séchage chronique (c'est une nouvelle maladie, laissez tomber elle est pas dans le Larousse médical) sont souvent ceux issus des milieux les plus défavorisés. Toujours les mêmes qui trinquent ! Là encore le gouvernement opte pour une solution de répression, plutôt que prendre le problème à sa base, c'est à dire tenter de changer l'école pour la rendre plus attrayante pour tous...

La France a véritablement besoin d'une vraie politique de prévention. Mais la nouvelle devise de Sarkozy étant " la meilleure des préventions, c'est la sanction ", on peut légitimement se faire du souci sur notre avenir. Si le gouvernement choisissait plutôt d'aller à la base des problèmes, à savoir l'éducation, l'aide aux défavorisés, une politique un peu plus sociale en bref, peut-être pourrions-nous avoir quelque espérance quant à la France de Demain, mais vu la tournure actuelle des choses...

En dessert, nous vous proposons une petite phrase de notre ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Sociales (je trouve que liberté à côté de Sarkozy, ça ressemble fort à un oxymore, mais bon...) : " La police est là pour arrêter les délinquants, pas pour faire du social " Sur ce, Vive la France !

Eddy Thorial et Galraedia

Les Fruits Des Fendus > N°22 - Mars/avril 2003 - Lycée Michelet - Marseille (13)



Le Pensement > Mai 2003 - Lycée Stanislas Wissembourg (67)

Les jours des "tout ou rien"...

Nous avons entendu il y a quelques temps notre premier ministre parler de suppression du 8 mai, jour férié. Quelle bonne idée ma foi...bah oui, ils nous ont aidés les américains, maintenant c'est fini, il faut bosser. Non mais et puis quoi encore ! Heureusement que le 1er mai est là, oh oui quel bonheur de devoir commémorer cette fête du travail, où il ne faut surtout pas travailler ! La France a le sens des valeurs, la fille-ainée de l'Eglise va donc préférer un jour sans contenu, à part pour les mécontents permanents. On le sait bien maintenant, les Etats-Unis ne font que de la guerre. A vrai dire, on se fiche pas mal de ceux dont ils s'occupent, du moment qu'ils nous tirent pas dessus... Raison de plus pour oublier ce

8 mai. Mais au fait, pourquoi ce 8 mai ? Tout simplement pour nos retraités, enfin ceux qui hurlaient au meurtre avant les vacances... Evidemment, pendant les vacances ils étaient partis, mais là, il fait moins beau alors ça vaut pas le coup de manifester. Alors comme ça on arrive pas à gérer les retraites ? Mais si mais si, allons, les gens travailleront plus pendant l'année mais ils auront tout le temps qu'il faut pour se reposer quand ils seront à la retraite. Hey, vous les lycéens, arrêtez les études, il faut bosser pour nos anciens, ils sont tous pressés de partir du boulot définitivement. Et vous, vous la voyez comment la vie ?

Thomas Jean

La Fenêtre > N°1210 - 8 septembre 2003 - Lycée N-D de la Riche - Tours (37)



Antiscoop



L'Esprit Montesquieu



Quoi d'9



Typo N°51



Le Fruit Des Fendus



Le Pensement